

Master Travail social et politiques sociales

Problèmes sociaux, action sociale et préventions des risques

analyse

évaluation

diagnostic

*PRÉSENTATION
GÉNÉRALE*

Les objectifs de ce Master

Le Master *Travail social et politiques sociales : Problèmes sociaux, action sociale et préventions des risques* vise à développer une appréhension critique du champ de la santé publique et de l'inclusion sociale. Cette formation cherche à questionner les implicites portés par les notions d'accompagnement et de prévention des risques, notions omniprésentes dans le champ de l'intervention sanitaire et sociale contemporaine. Le contenu du Master s'articule autour d'un stage permettant un ancrage dans la réalité professionnelle de l'action sociale et sanitaire. Les enseignements alternent des approches théoriques sociologiques ainsi que des apports empiriques présentés par des spécialistes de sphères diverses (politiques, administratives, professionnelles, ...).

Le cursus de *Travail social et politiques sociales*, en Master, repose sur quatre objectifs pédagogiques :

- 1) étayer de façon méthodique les fondements du travail théorique dans les politiques sociales et les politiques de santé publique afin de permettre une formation à l'esprit critique à partir du cadre disciplinaire des sciences sociales ;
- 2) s'appuyer sur une expérience professionnalisante pour adopter une compréhension distancée de l'action sociale et sanitaire contemporaine ;
- 3) développer des compétences analytiques transposables dans des contextes variés et à même de penser des formes d'intervention sociale de plus en plus complexes ;
- 4) saisir les implications des transformations contemporaines de l'organisation sociale et des modes de vie sur les formes de solidarité et sur la nature de l'action sociale.

La durée du Master (90 ECTS) est de 3 semestres. Il se compose :

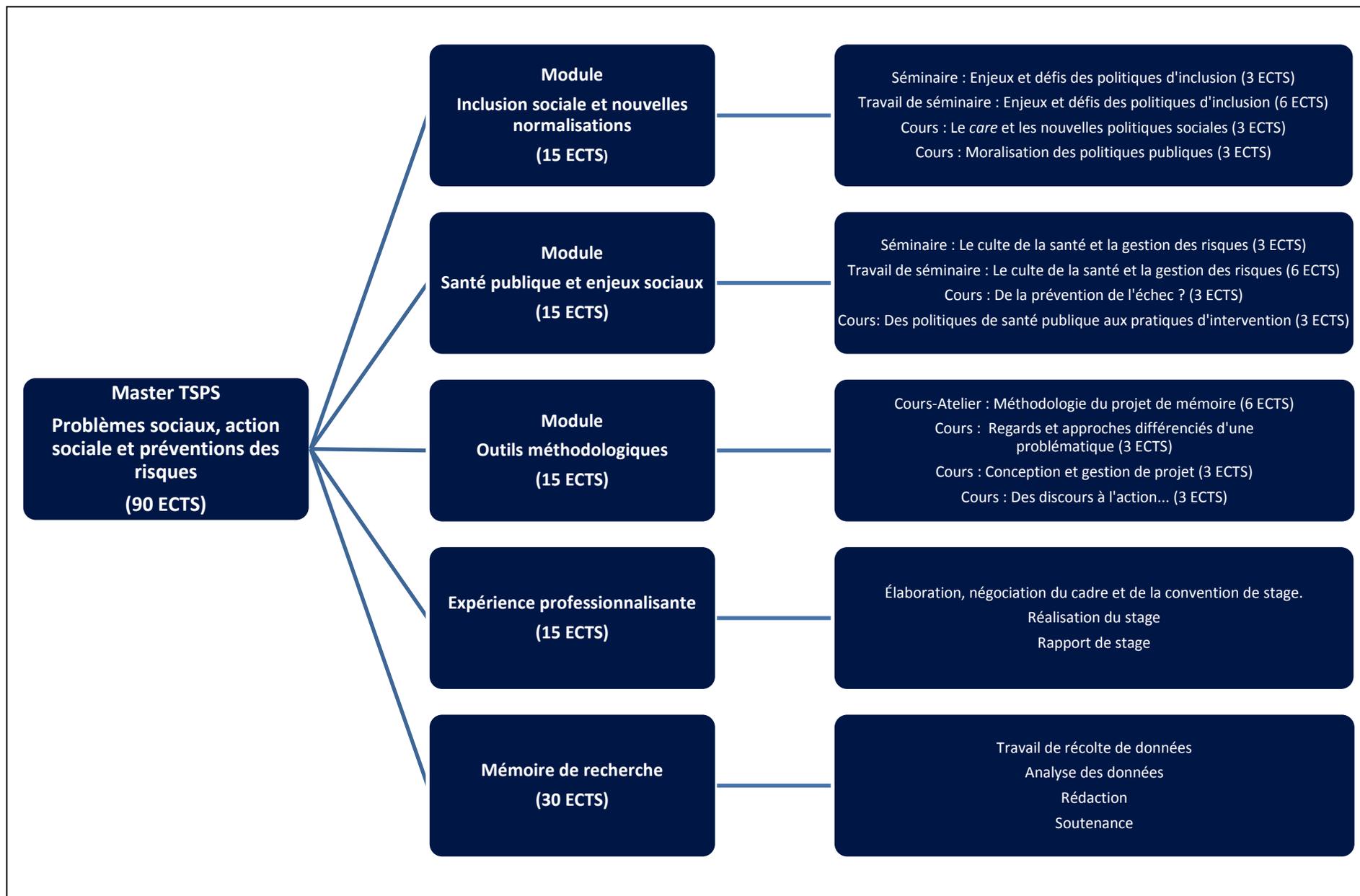
- d'un programme d'études approfondies (60 ECTS),
- et d'un mémoire (30 ECTS).

Perspectives professionnelles

Ce Master promeut la formation d'un profil d'analystes-intervenant-e-s dans le champ des politiques sociales et sanitaires qui sachent intégrer la complexité de la réalité sociale et les enjeux collectifs de structure pour développer des actions qui puissent être soumises au diagnostic, à l'évaluation et à l'analyse.

Il prépare ainsi à des fonctions :

- dans tous les domaines professionnels en lien avec le social et / ou le sanitaire (analystes, intervenant-e-s, chargé-e-s de projet, collaborateurs-trices scientifiques, etc.) ;
- dans le secteur de l'ingénierie du social et de la santé publique ;
- dans le secteur de la recherche, du conseil ;
- dans les administrations publiques ;
- dans le domaine des ressources humaines du secteur privé ;
- dans le secteur des associations et des organismes à but non lucratifs ;
- etc.



Les attendus des cours

Chaque année, un planning des cours est édité et mis en ligne.

Module 1 : Inclusion sociale et nouvelles normalisations

Ce module vise à questionner les nouvelles manières de concevoir et de concrétiser les politiques sociales. Quels sont les fondements et les principes de l'action sociale ? Comment évoluent les politiques de lutte contre l'exclusion ? Quelles logiques sont à la base de l'intervention des professionnel-le-s ? Comment est pensé le suivi des usager-ère-s ? Il s'agit alors d'appréhender l'évolution de la logique de l'État social et de saisir l'organisation et l'articulation des nouvelles manières de faire et de penser l'intégration et le vivre-ensemble.

Séminaire : *Enjeux et défis des politiques d'inclusion*

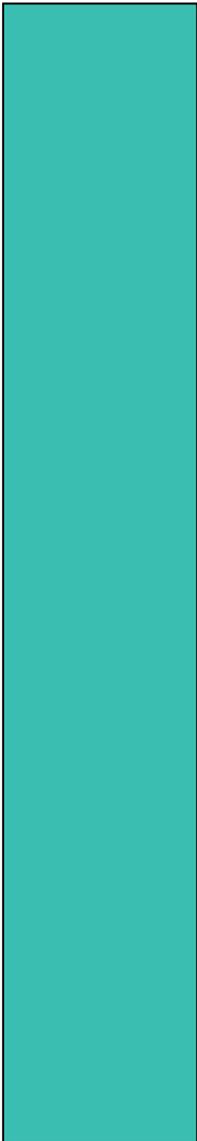
Ce séminaire a pour objectif de saisir différents enjeux des politiques d'inclusion en dégageant les défis qui en découlent au niveau de leur construction, de leur mise en place et de leurs effets, tant pour les politiques que les professionnel-le-s et les usager-ère-s. En combinant des approches historiques et sociologiques avec des résultats d'analyses et de recherches de terrain, il s'agira de saisir l'évolution de la thématique de l'inclusion à partir de la question qui s'impose aujourd'hui : par quelles politiques d'emploi, de santé, de formation, de logement, garantir à chacun un niveau minimum de bien-être et de participation sociale ?

Travail de séminaire : *Enjeux et défis des politiques d'inclusion*

(lié au séminaire ci-dessus)

Cours : *Le care et les nouvelles politiques sociales*

Le *care* n'est pas seulement à entendre comme le développement des métiers et pratiques de soin, mais correspond également à l'évolution de la logique de la protection sociale qui vise aujourd'hui l'accompagnement et le soutien de l'individu dans une démarche de progression vers l'autonomie. Il ne s'agit plus de faire pour et à la place des individus, mais de faire avec. Cette approche ne peut alors plus proposer un service universel, mais implique une individualisation de la prise en charge se concrétisant par une singularisation du suivi en fonction de la situation, des besoins et des capacités de chacun. Il s'agira d'explorer cette évolution de l'État-providence vers un État accompagnant qui implique l'organisation et l'articulation de nouvelles actions et de nouvelles formes de solidarités.



*Cours : **Moralisation des politiques publiques***

La morale ne cesse de prendre de l'ampleur dans différents domaines de la société : il faut moraliser la vie politique, la vie financière, la vie économique. Les politiques sociales n'échappent pas à cette moralisation qui se concrétise notamment par l'importance que prend la culture de contrôle, de rationalisation et de gestion de l'action sociale. Apparaissent alors de nouveaux enjeux et questionnements autant au niveau de la conception que de la concrétisation des politiques sociales : judiciarisation de l'action sociale, renforcement des contrôles et chasse aux abus, responsabilité individuelle accrue des usagers. La moralisation appelle à plus de transparence et de clarté, mais crée également un risque important de dérive. Des spécialistes, professionnels et politiques, expliqueront et proposeront leur analyse de ces phénomènes.

Module 2 : Santé publique et enjeux sociaux

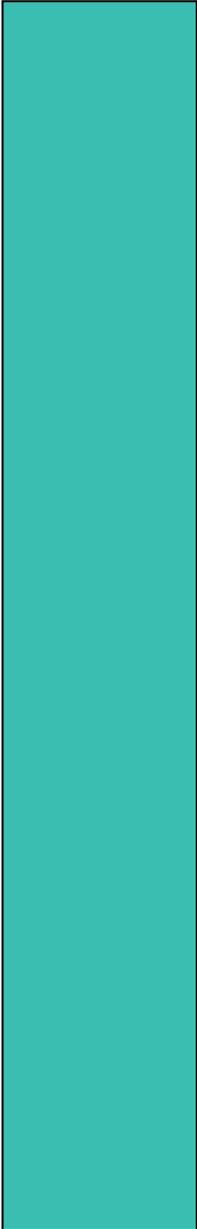
Le décryptage et l'analyse des réflexions et des logiques d'action dans le champ de la santé publique et plus particulièrement la notion du risque sanitaire, telles sont les perspectives proposées dans le cadre de ce module. Comment l'idéal d'une « santé parfaite » a-t-il émergé ? Quelles sont les modalités et répercussions de la « mise en risque » de notre quotidien ? Pourquoi ces logiques préventives sont-elles de plus en plus discutées ? En quoi la gestion des risques actuelle génère-t-elle des effets pervers ? En quoi certains discours préventifs se conjuguent-ils avec le développement d'une moralisation des comportements et d'une stigmatisation de certains « publics cibles » ? Faut-il (re)penser la prévention et le recours à cette notion du risque ?

*Séminaire : **Le culte de la santé et la gestion des risques***

Questionner la démultiplication des préoccupations de santé, l'obsession de la sécurité sanitaire, le déploiement du principe de prévention et de la mise en risque de nos existences est l'objet central de ce séminaire visant l'articulation d'une réflexion théorique et pratique. Un thème sera plus particulièrement traité en fonction de l'actualité sanitaire.

*Travail de séminaire : **Le culte de la santé et la gestion des risques***

(lié au séminaire ci-dessus)



Cours : De la prévention de l'échec ?

À partir d'exemples thématiques de santé publique (conduites dopantes au travail, dans le sport, addictions, etc.), ce cours questionne comment « le sanitaire » se positionne comme palliatif à des échecs sociaux plus généraux mais aussi combien certaines actions préventives dans ces domaines, de par leurs modalités et logiques d'action, peuvent être définies comme contre-productives.

Cours : Des politiques de santé publique aux pratiques d'intervention

La mise en place des politiques de santé publique ainsi que les démarches proposées dans le cadre de campagne de promotion et prévention de la santé ne sont que rarement présentées et explicitées. Des spécialistes, professionnel-e-s et politiques expliqueront, proposeront et analyseront par leurs expertises les choix et logiques des politiques sanitaires en Suisse. En dehors de l'acquisition de connaissances sur les politiques de santé publique et les réseaux d'expertise en matière de prévention primaire, ce cours vise aussi l'acquisition d'une posture critique, constructive et déconstructive, sur le thème des politiques de santé publique.

Module 3 : Outils méthodologiques

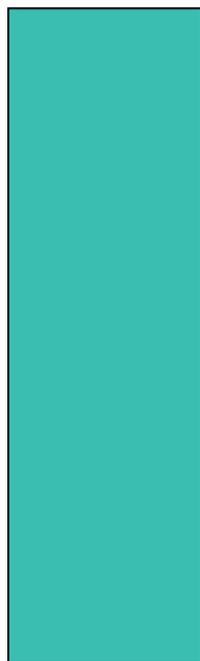
De nature méthodologique, au sens large, ce module présente différentes modalités de gestion et d'analyse des problèmes sociaux et sanitaires et des politiques mises en œuvre pour tenter d'y faire face. Il se présente ainsi comme un ensemble de ressources discutées et mises en pratique afin d'interroger, de comprendre et d'intervenir sur les façons dont se construisent des problématiques sociales, se mettent en œuvre, se gèrent et s'évaluent des programmes d'action ainsi que se conçoivent et s'appliquent des politiques et des pratiques transversales, collaboratives et/ou participatives dans le champ sanitaire et social.

Cours : Méthodologie du projet de mémoire

S'engager dans un mémoire de master suppose au préalable de concevoir l'entier de la procédure qui sous-tendra sa réalisation, de la question de départ à la stratégie d'enquête en passant par la problématisation et le modèle d'analyse. Cet enseignement se propose d'apporter les outils épistémologiques et méthodologiques permettant cette modélisation de l'activité de recherche à venir. Il se présente comme un soutien pédagogique à l'encadrement spécifique mis à disposition des étudiant-e-s.

Cours : Regards et approches différenciés d'une problématique (conférences thématiques)

Chaque année, une série de conférences est organisée sur un thème d'actualité soulevant des enjeux contemporains. Des chercheur-e-s en sciences sociales confirmé-e-s viennent y présenter et discuter leurs travaux récents.



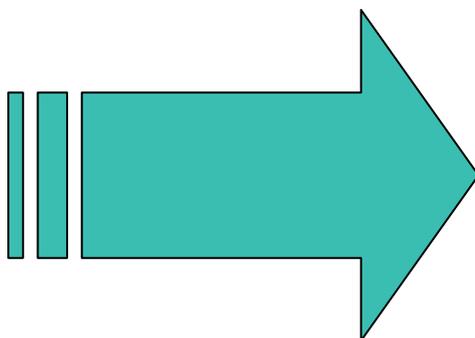
Cours : Conception et Gestion de projet (partie 1 & 2)

Si la notion de projet est largement répandue, et ce depuis longtemps, la modélisation de l'organisation des activités en mode gestion de projet est beaucoup plus récente et elle correspond à une tendance marquée dans les organisations. C'est ainsi que les changements organisationnels, de façon générale, et la recherche d'innovation, de façon particulière, s'organisent en « mode projet ». Le mode projet se caractérise par la création, au sein des organisations, de groupes dont la durée de vie correspond à celle du projet à mettre en œuvre. Ces équipes de projet provenant habituellement d'une diversité de services ou de divisions coexistent avec l'ensemble des activités habituelles de l'organisation. Cette structure matricielle impose une logique particulière et transforme de façon marquée les dynamiques internes. La gestion de projet, à titre de discipline, a développé un vocabulaire et des procédures qui lui sont propres. Le cours proposé permettra de définir ce qu'est un projet, de se familiariser avec ses composantes essentielles et d'examiner les impacts sur le fonctionnement des équipes.

Cours : Des discours à l'action : Participation, collaboration, partenariat

Ce cours a pour objectif de mettre en lumière les enjeux de la mise en pratique des logiques de participation, de collaboration et de partenariat dans la gestion des problèmes socio-sanitaires. Comment faire participer les bénéficiaires ? Comment collaborer avec d'autres institutions ? Quel rôle donner aux expertises et aux évaluations ? etc. En plus des apports théoriques, plusieurs intervenant-e-s extérieur-e-s viendront présenter leurs pratiques et discuter de ces questions avec les étudiant-e-s.

Expérience professionnalisante : Stage



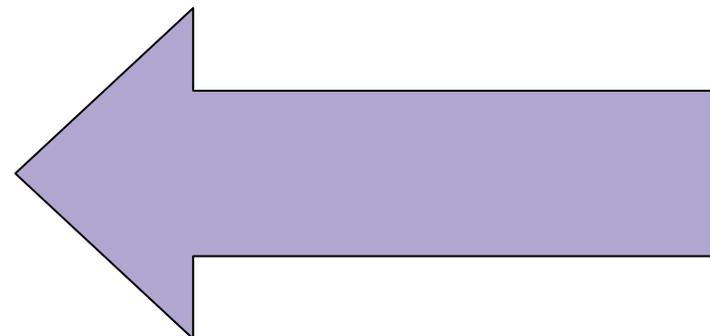
Ce stage de trois mois (plein temps) a pour objectif principal l'acquisition d'une sensibilisation pratique dans les sphères professionnelles du social et / ou de la santé publique. Il permet aux étudiant-e-s de se familiariser avec le monde du travail. Plus globalement, il vise l'opérationnalisation des connaissances acquises à l'Université, la conceptualisation des expériences et des dispositifs de terrain ainsi que le développement des capacités d'analyse.

Il offre une ouverture concrète sur l'intervention sociale et sanitaire ainsi qu'une prise de contact direct avec la pratique professionnelle

Les activités du stage peuvent intégrer par exemple, des analyses de données et de situations, des suivis et observations d'intervention, des diagnostics et évaluations et / ou l'élaboration d'outils tels que les questionnaires, etc..

Mémoire de recherche

Le mémoire de Master constitue le travail ultime de l'étudiant-e en l'invitant à une pratique personnelle de la recherche qui lui permet de mobiliser les acquis antérieurs (épistémologiques, théoriques, méthodologiques...) de la formation et d'attester d'une capacité de synthèse et de réflexion en situation. Les étudiant-e-s bénéficient d'un encadrement pour soutenir la réalisation de leur travail.



Informations complémentaires

Le Master *Travail social et politiques sociales* peut être complété par un **programme** de 30 ECTS (de spécialisation, s'il est pris dans le même domaine d'études, ou secondaire, s'il est pris dans un autre domaine d'études de la Faculté des Lettres).

Études bilingues

Les étudiant-e-s peuvent obtenir un diplôme avec la **mention études bilingues**. Se renseigner auprès du/de la Conseiller-ère aux études.

La scolarité

L'inscription

Les étudiant-e-s doivent s'inscrire aux enseignements, exercices et examens sur la *Plateforme Étudiants*. Les dates précises d'inscription aux cours, définies chaque année par des directives facultaires, sont rappelées sur les descriptifs de chaque cours, disponibles sur la plateforme *Programme des cours* à l'adresse suivante : <https://www3.unifr.ch/timetable/fr/>.

Les dates des sessions d'examen

Les dates sont communiquées sur le site Internet de la Chaire francophone *Travail social et politiques sociales*. Quatre sessions d'examen consécutives et immédiatement suivant la fin du cours ou du module sont organisées pour trois tentatives autorisées.

Les travaux à domicile sont toujours remis le jeudi de la dernière semaine des examens (les dates sont indiquées sur chaque descriptif de cours, et sur le site de la Chaire francophone).

Les modalités d'examen

Elles diffèrent selon les cours. Les informations sont précisées pour chaque unité d'enseignement sur la plateforme *Programme des cours*.

Plusieurs types d'examen peuvent être demandés :

- un examen en contrôle continu (par exemple, l'étudiant-e réalise plusieurs exercices notés au cours du semestre ou de l'année),
- un examen final écrit (sur table ou à domicile),
- un examen final oral,
- un examen de module (un examen écrit qui porte sur l'ensemble des cours du module).

L'examineur est l'enseignant responsable du cours ou séminaire. En cas d'empêchement de ce dernier, l'examineur pourra être le professeur, responsable de la Chaire francophone ou un collaborateur/ une collaboratrice que celui-ci aura désigné.

Tous les documents faits à domicile suivent les directives de présentation des travaux académiques. Ces directives sont accessibles sur le site de la Chaire francophone.



Gestens est le système de documentation des cours (<http://gestens.unifr.ch>).

Les règlements

Les études sont organisées suivant un certain nombre de règlements approuvés par les différentes instances universitaires. Ceux-ci sont disponibles sur le site de la Chaire francophone.

Le planning des cours

Chaque année, un document précisant les salles de cours, les horaires et le nom des enseignant-e-s chargé-e-s de chaque enseignement est édité. Il est accessible sur le site de la Chaire francophone. Ces horaires sont rappelés sur chaque fiche de présentation des cours.

Ces horaires sont susceptibles de modifications de dernière minute. Ces changements sont toujours annoncés, sauf cas de force majeure, sur les tableaux d'affichage *ad hoc* au bâtiment principal de la Chaire francophone (1^{er} étage).

Les PLUS de la formation

La bibliothèque

Une bibliothèque spécialisée est présente sur le site de Ste Agnès (Rte des Bonnesfontaines, 11).

Les étudiant-e-s ont par ailleurs accès à la Bibliothèque cantonale et universitaire et aux autres bibliothèques des différents départements et facultés de l'université. Les renseignements utiles se trouvent sur le site de la Bibliothèque cantonale et universitaire (www.fr.ch/bcu).

Le conseil aux études

Un-e conseiller-ère aux études est à la disposition des étudiant-e-s pour discuter de leurs difficultés, de leurs choix, de leurs aspirations...



**Informations plus précises
sur le site de la Chaire francophone :**
www.unifr.ch/travsoc/fr/

Délai d'inscription

Selon calendrier du service d'inscription et d'admission (www.unifr.ch/acadinfo/fr/)

Début des cours

Selon calendrier académique (www.unifr.ch/main/calendrier/fr/)

Conditions d'admission

Admission sans conditions

Pour les titulaires d'un diplôme de Bachelor d'une université suisse, en Anthropologie sociale et culturelle / Ethnologie, Pédagogie curative, Sciences de l'éducation, Sciences des médias et de la communication, Sciences des religions, Sciences politiques, Sociologie, Travail social et politiques sociales.

Admission avec programme complémentaire

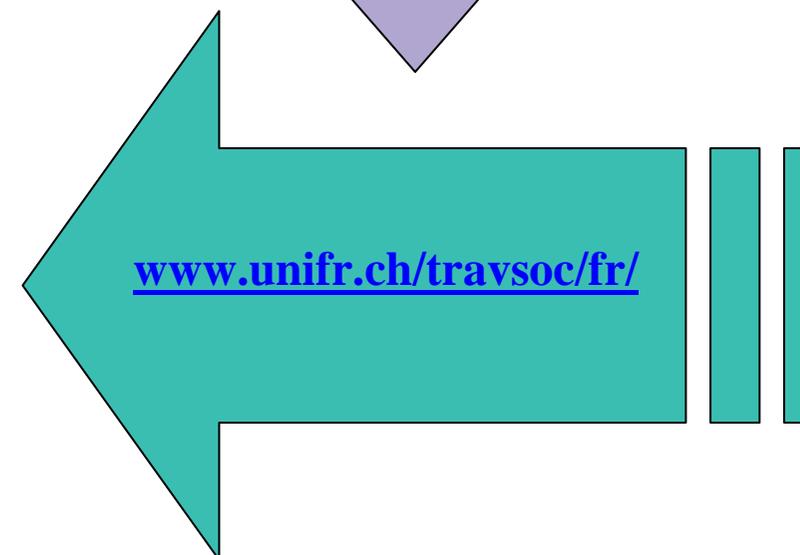
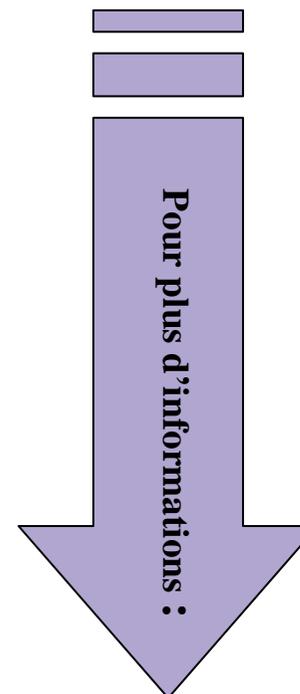
Pour les titulaires d'un diplôme de Bachelor d'une Haute école sociale en filière Travail social ;
Pour les titulaires d'un diplôme de Bachelor d'une université suisse en Histoire avec spécialisation en histoire contemporaine, Géographie avec spécialisation en géographie humaine, Psychologie.

Admission avec programme préalable

Pour les titulaires d'un Bachelor dans toutes les autres branches d'études selon la liste officielle de la Conférence des Recteurs des universités suisses (CRUS), qui ne figurent pas sous les points ci-dessus.

Admission sous conditions

Pour les titulaires d'un diplôme de Bachelor d'une université étrangère.

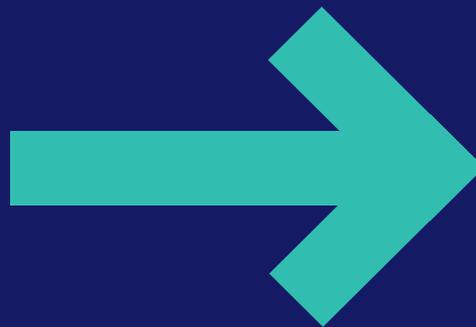




INFO +

www.unifr.ch/travsoc/fr

Université de Fribourg
Chaire francophone Travail social et politiques sociales
Route des Bonnesfontaines, 11
CH-1700 Fribourg



Tél: 00 41 (0) 26 300 77 80

Email: [tsps\[at\]unifr.ch](mailto:tsps[at]unifr.ch)